

L'Union nationale des photographes des administrations et des collectivités territoriales (Unpact) a passé la journée du 17 novembre au Village Territorial installé par la Gazette des communes au Salon des maires, à Paris.

« Nous sommes venus expliquer qui nous sommes, quel est notre métier et quelles sont ses évolutions », nous ont expliqué Philippe Blanchoz et Christian Verdet, respectivement président et vice-président de l'Unpact, venus avec, dans leurs bagages, une exposition de photos réalisés par leurs collègues de diverses collectivités.

« Nous souhaitons voir notre métier reconnu, car dans l'état actuel des choses, il n'existe pas de cadre d'emploi pour les photographes dans la FPT », précise Philippe Blanchoz.

Pour la création d'un cadre d'emploi

Recrutés dans les filières technique, administrative ou culturelle, aux niveaux C ou B, parfois A pour les plus chanceux, ils sont rattachés le plus souvent aux services communication des collectivités.

L'Unpact a entrepris un long travail de sensibilisation des élus sur l'originalité de la profession. « Nous exerçons avant tout un métier de terrain, dont la dimension relationnelle est très forte, souligne Philippe Blanchoz, en poste à Sens (Yonne). « Il comprend de multiples facettes : prise de vue, remontée d'informations, archivage et gestion des photothèques, et maintenant, vidéo », complète Christian Verdet, qui exerce à Roanne (Loire).

L'Unpact se donne trois ans pour mettre au point « une communication pertinente auprès des collectivités », avec, en ligne de mire, la reconnaissance du métier, et la création d'un cadre d'emploi, de préférence dans la filière technique, « au moins en catégorie B ». Signe de bon augure, le CNFPT commence à s'intéresser à l'association. Sa direction régionale en Rhône-Alpes lui a demandé de recenser les besoins de formation des photographes territoriaux.